

# VENTILATEURS

# MINI-VEC



**Généralités** |

**Caractéristiques techniques** |

**Caractéristiques aérauliques** |

**Montage - Entretien** |

# Généralités

## PRINCIPE

Les MINI-VEC sont des petits caissons de ventilation destinés aux **petites installations de VMC** dans l'habitat collectif et le petit tertiaire.

Comme élément de base d'une installation de VMC qui comprend par ailleurs un réseau de conduits et accessoires, des bouches d'extraction et des entrées d'air, **il assure le renouvellement permanent et en douceur de l'air.**

## DOMAINE D'APPLICATION

- **Règlement sécurité incendie** : réalisé en matériau M0, le MINI-VEC répond aux exigences des réglementations incendie (Habitat et ERP). **Il est homologué Catégorie 4** (400° C 1/2 heure).
- **NF XP P50410 (DTU 68-1)** : les MINI-VEC respectent les conditions techniques définies par cette norme concernant l'exécution des installations de Ventilation Mécanique sous réserve de :
  - utilisation des MINI-VEC en couronnement de conduit,
  - utilisation pour les installations desservant au plus deux logements (§ 3.2.9.2 du DTU 68.1, XP P50-410 de juillet 95).
- **Ses caractéristiques aérauliques et acoustiques font de lui un ventilateur idéal pour les petites installations de VMC par extraction.**
- **Conformité CE** : le MINI-VEC est conçu et fabriqué conformément aux directives machines, aux directives compatibilité électromagnétique et basse tension.

## AVANTAGES

- **FACILE À INSTALLER** : encombrement réduit, pose rapide en horizontal ou vertical, dans les combles ou en terrasse.
- **ENDURANT** : construction particulièrement robuste pour assurer un fonctionnement permanent.
- **AÉRAULIQUEMENT PERFORMANT** : son caisson est dimensionné pour obtenir des courbes aérauliques plates. Ainsi, même en cas de chute de débit, il assure toujours la dépression nécessaire.
- **PEU BRUYANT** : son caisson, largement dimensionné, lui confère un très bon niveau acoustique.
- **INSTALLATION** : en intérieur et extérieur.

## DESCRIPTION - GAMME

Le MINI-VEC se compose :

- d'un caisson en tôle galvanisée,
- d'un grillage de protection de l'ouïe de refoulement,
- d'un ventilateur simple ouïe,
- d'un moteur asynchrone monophasé 230 V~ / 50 Hz.  
Moteur à entraînement direct. Isolation classe F - IP44.

Les MINI-VEC sont disponibles en deux modèles différents : MINI-VEC 160 et 180. Chacun de ces modèles peut être commandé avec ou sans pressostat fixe (80 Pa).

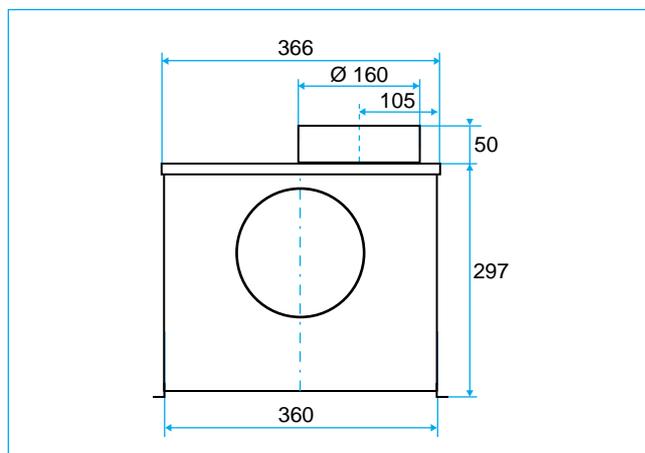
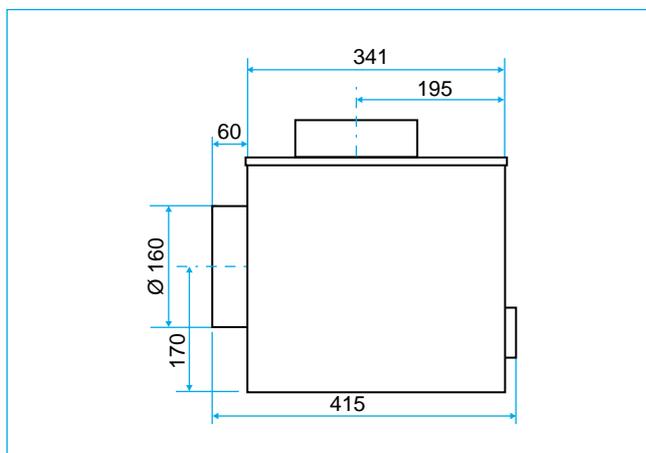
Type	Code	
	Sans pressostat	Avec pressostat
MINI-VEC 160	56.067	56.069
MINI-VEC 180	56.068	56.070

## ACCESSOIRES

- Disjoncteur thermique (code 56.183).
- Manchettes souples M0 d'aspiration et de refoulement pour limiter la transmission des bruits et vibrations par voie solide (code 25.063).
- Chapeau pare-pluie pour les installations en extérieur (code 56.110).
- Temporisation sur pressostat pour éliminer le déclenchement du pressostat dû aux seuls effets des rafales de vent (code 25.012).

# Caractéristiques techniques

## ■ ENCOMBREMENT - POIDS DES MINI-VEC 160 ET 180



Poids : 11 kg.

## ■ CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES

Le raccordement électrique du ventilateur se fait sur la barette de connexion à l'intérieur du caisson motoventilateur.  
La sortie des fils d'alimentation se fait par un presse-étoupe.

**Ne pas oublier de raccorder la terre** à l'endroit signalé par le symbole  $\perp$  dans la boîte de raccordement.

Modèle ventilateur	Ø Roue (mm)	Nombre de pôles	Puissance consommée (W)	Intensité consommée (A)
MINI-VEC 160	160	4	125	0,52
MINI-VEC 180	180	4	150	0,60

## ■ CARACTÉRISTIQUES ACOUSTIQUES

Les ventilateurs MINI-VEC sont caractérisés suivant la norme d'essai NFS 31.063.

Sur les courbes aérauliques page 4 sont mentionnés les niveaux de pression acoustique globaux ( $L_p$  en dB(A)) rayonnés à 4 m par l'enveloppe du MINI-VEC.

Pour obtenir les niveaux  $L_{pe}$  de pression acoustique rayonnés par l'enveloppe (à 4 m) et les niveaux  $L_{wc}$  de puissance acoustique rayonnés dans le conduit, il faut appliquer les corrections ci-contre aux valeurs de  $L_p$  global lues sur les courbes page 4.

Modèle	Fréquence (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000	8000	Global dB(A)	
		MINI-VEC 160	$L_{wc}$	+20	+16	+13	+10	+4		+1
		$L_{pe}$	-20	-13	-8	-4	-5	-10	-13	0
MINI-VEC 180	$L_{wc}$	+18	+17	+12	+8	+1	-3	-7	+14	
		$L_{pe}$	-21	-11	-8	-5	-6	-9	-17	0

# Caractéristiques aérauliques

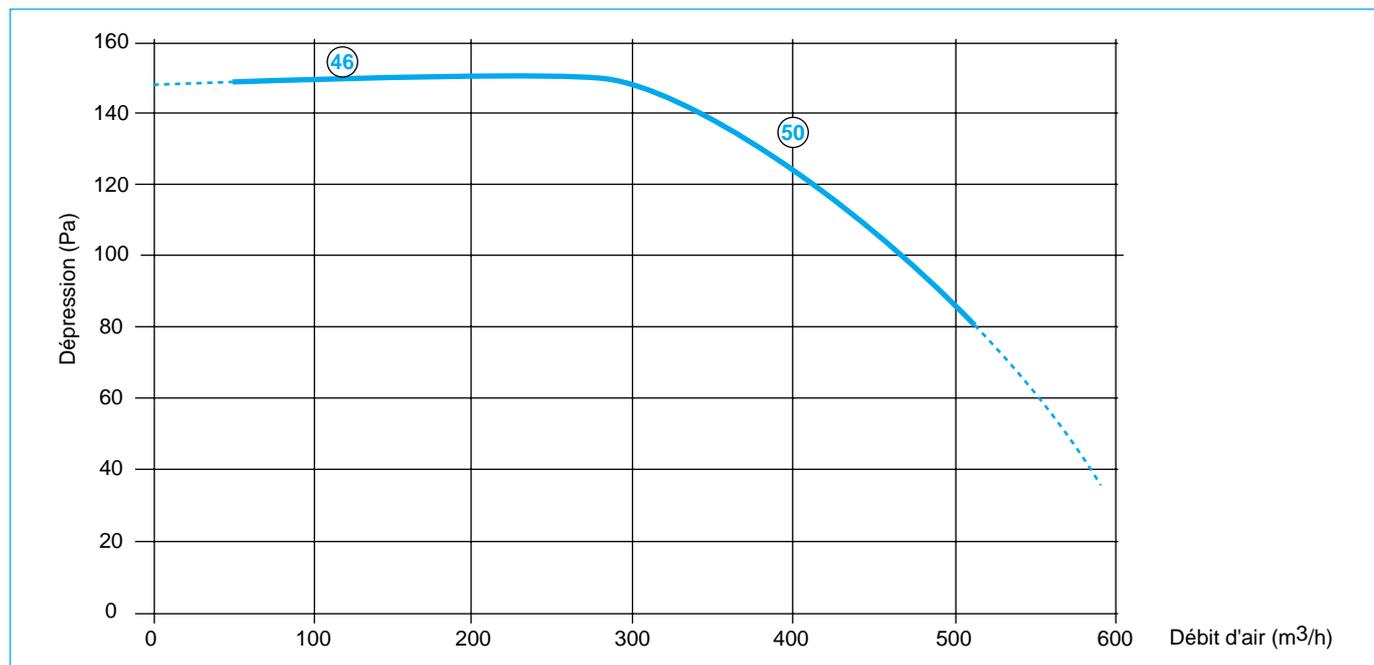
Les courbes suivantes donnent les caractéristiques aérauliques des ventilateurs MINI-VEC.

Elles ont été établies selon la norme NFE 51-705, le caisson moto-ventilateur étant raccordé par ses ouïes d'aspiration et le refolement laissé libre. **Par conséquent, ces courbes sont directement exploitables par les utilisateurs pour les montages en extérieur** (lorsque le ventilateur est en comble et le

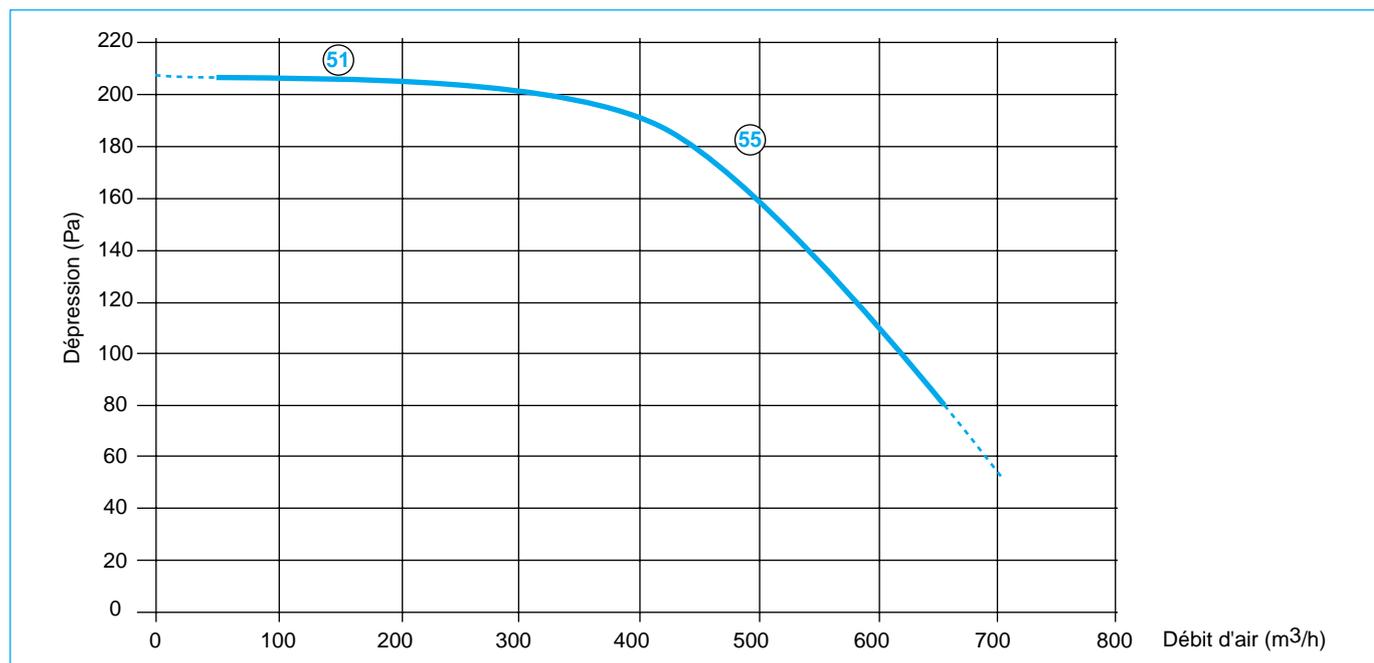
refolement raccordé, il faut tenir compte des pertes de charges complémentaires dans le choix du modèle).

Ces diagrammes correspondent à l'évolution de la pression ( $\Delta P$  totale) mesurée à l'ouïe du ventilateur en fonction du débit d'air extrait dans des conditions atmosphériques normales (20°C, 760 mm Hg, HR = 65%).

## MINI-VEC 160



## MINI-VEC 180



# Montage - Entretien

## MISE EN ŒUVRE

Avec son encombrement réduit, le MINI-VEC s'installe facilement à l'intérieur (en position horizontale ou verticale) comme à l'extérieur (position horizontale uniquement).

L'implantation du ventilateur se fera de façon à faciliter l'accès au motoventilateur. **Attention** : l'accès se fait par le couvercle du caisson, prévoir un dégagement suffisant pour pouvoir l'extraire.

### REFOULEMENT :

- Lorsque le ventilateur est placé à l'intérieur d'un local ou en comble, il peut être nécessaire de raccorder l'ouïe de refoulement à un conduit débouchant sur l'extérieur. Outre un

bon dimensionnement de la sortie extérieure (faible perte de charge), la longueur du conduit entre le ventilateur et l'extérieur ne doit pas excéder 5 m en rectiligne pour assurer un bon fonctionnement de l'installation.

Pour éviter les vibrations nous conseillons :

- un socle antivibratile,
- des manchettes souples d'aspiration et de refoulement.

Dans tous les cas, consulter la notice d'installation fournie avec le produit. Lire attentivement les recommandations et mises en garde.

## RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

- La tension d'alimentation est de 230 V~ / 50 Hz.
- Le raccordement électrique se fera selon les règles de la norme NF C 15-100.

En particulier :

- Le moteur doit être protégé dans l'installation par un dispositif omnipolaire ayant une distance d'ouverture de 3 mm par contact.
- Les câbles d'alimentation doivent avoir une section au moins égale à 0,75 mm<sup>2</sup> par conducteur.
- Les câbles d'alimentation ne doivent pas être plus légers que du H05 VV-F ou H05 RR-F.

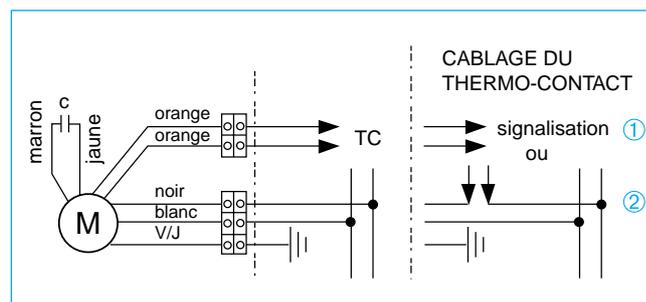
### IMPORTANT :

- **Ne pas oublier de raccorder la terre** sur la barrette de connexion à l'endroit signalé par le symbole  $\perp$ .
- **Si raccordement du thermo-contact, pour conserver le classement C4 (en habitat collectif), utiliser le câblage ① uniquement.**

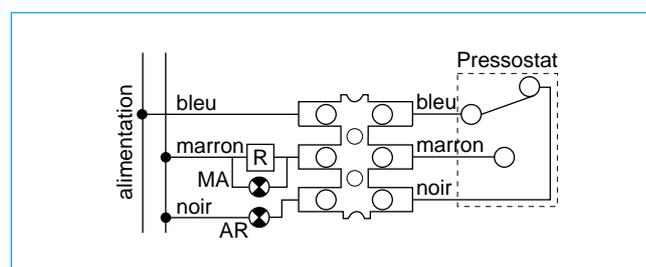
## ENTRETIEN ANNUEL

- **Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur** ainsi que les organes intérieurs, aussi souvent que nécessaire et au minimum une fois par an, afin d'éviter un déséquilibre et l'usure des roulements.
- **Ne pas utiliser de système à haute pression ou à vapeur pour le nettoyage du ventilateur et du moteur.**

### CABLAGE



### RACCORDEMENT PRESSOSTAT



- Vérifier la bonne fixation du moto-ventilateur.
- Vérifier l'absence de bruits anormaux.

# Ventilateurs MINI-VEC

## PRINCIPE

Les MINI-VEC sont des petits caissons de ventilation destinés à l'extraction d'air vicié dans l'habitat collectif et le petit tertiaire. C'est l'élément de base de toute installation de VMC, celle-ci comprenant par ailleurs un réseau de conduits et accessoires, des bouches d'extractions et des entrées d'air.



## AVANTAGES

- Facile à installer à l'extérieur comme à l'intérieur
- Conçu pour la petite VMC (courbes plates)
- Peu bruyant
- Homologué C4

**ALDES**

*changer l'air, changer la vie.*

● **ALDES BORDEAUX** : Tél. 05 56 34 28 79 - Télécopie : 05 56 34 34 25 ● **ALDES DIJON** : Tél. 03 80 52 38 74 - Télécopie : 03 80 52 35 85 ● **ALDES GRENOBLE** : Tél. 04 76 53 07 07 - Télécopie : 04 76 53 07 06 ● **ALDES LILLE** : Tél. 03 20 22 40 42 - Télécopie : 03 20 22 28 79 ● **ALDES LYON** : Tél. 04 78 77 14 14 - Télécopie : 04 78 77 15 55 ● **ALDES MARSEILLE** : Tél. 04 42 32 03 33 - Télécopie : 04 42 32 01 91 ● **ALDES MONTPELLIER** : Tél. 04 67 42 16 16 - Télécopie : 04 67 69 03 65 ● **ALDES NANCY** : Tél. 03 83 25 79 79 - Télécopie : 03 83 25 78 81 ● **ALDES NANTES** : Tél. 02 40 92 15 10 - Télécopie : 02 40 92 14 27 ● **ALDES NICE** : Tél. 04 93 08 86 66 - Télécopie : 04 93 08 86 56 ● **ALDES PARIS ANTONY** : Tél. 01 46 11 45 00 - Télécopie : 01 46 66 49 26 ● **ALDES PARIS LA COURNEUVE** : Tél. 01 43 11 10 10 - Télécopie : 01 48 36 14 72 ● **ALDES PARIS VITRY** : Tél. 01 47 18 10 01 - Télécopie : 01 46 82 93 59 ● **ALDES RENNES** : Tél. 02 99 14 51 60 - Télécopie : 02 99 14 57 92 ● **ALDES ROUEN** : Tél. 02 35 71 30 38 - Télécopie : 02 35 89 68 81 ● **ALDES STRASBOURG** : Tél. 03 88 60 13 10 - Télécopie : 03 88 61 54 10 ● **ALDES TOULOUSE** : Tél. 05 61 44 61 62 - Télécopie : 05 61 44 26 83 ● **ALDES TOURS** : Tél. 02 47 63 15 15 - Télécopie : 02 47 32 08 23 ● **SERVICE INTERNATIONAL** - Tél. 04 78 77 15 15